



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Campagne de sensibilisation du public sur les armes à feu et les gangs

Sommaire

Préparé à l'intention de Sécurité publique

Nom de la firme de recherche : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Numéro de contrat : CW2345624

Valeur du contrat : 96 352,28 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 15 janvier 2024

Date de livraison des services : 5 juin 2024

Numéro d'enregistrement : ROP 114-23

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à ps.communications-communications.sp@canada.ca.

This report is also available in English

Canada

Campagne de sensibilisation du public sur les armes à feu et les gangs

Sommaire

Préparé pour Sécurité publique Canada

Nom du fournisseur : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Date : Juin 2024

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par les Associés de recherche EKOS Inc. pour le compte de Sécurité publique Canada. L'étude de recherche a été menée auprès de 2 069 Canadiens âgés de douze ans ou plus entre le 28 février et le 14 mars 2024.

This publication is also available in English under the title: Guns and Gangs Awareness Campaign.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Pour toute autre utilisation, veuillez obtenir au préalable une permission écrite de Sécurité publique Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Services publics et Approvisionnement Canada à tpsgc.questions-questions.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou à :

Direction générale des Communications
Services publics et Approvisionnement Canada
Portage III Tour A
16A1-11 rue Laurier
Gatineau QC K1A 0S5

Numéro de catalogue : PS18-89/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-71528-5

Publications connexes (numéro d'enregistrement : ROP 114-23)

Numéro de catalogue : PS18-89/2024E-PDF (Rapport en anglais)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-71527-8

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2024

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les lettres de mandat du ministre de la Sécurité publique, de la vice-première ministre ainsi que du ministre de la Justice et procureur général – tout comme le discours du Trône de 2021 et le discours du budget de 2022 – décrivent l’engagement du gouvernement envers la prise de mesures visant à réduire la violence liée aux armes à feu au Canada, notamment en fournissant aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux collectivités autochtones du financement pour prévenir les activités des gangs et pour intervenir dans la lutte contre les gangs par l’entremise de l’*Initiative de lutte contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs* (ILCVAFG) et du *Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires* (FBCS).

Au cours de l’exercice 2021-2022, Sécurité publique Canada a lancé une campagne de sensibilisation aux armes à feu, qui informait les Canadiens que le gouvernement du Canada prenait des mesures pour prévenir la violence liée aux armes à feu, notamment en ciblant la violence liée aux gangs.

La recherche contribuera à orienter les futurs efforts de sensibilisation et met l’accent sur les perceptions, la sensibilisation et la compréhension des Canadiens à l’égard de la violence liée aux armes à feu et aux gangs au Canada. Plus précisément, le sondage mesure ce qui suit :

- Sensibilisation à la criminalité des gangs et à la violence liée aux armes à feu et aux gangs, et initiatives de prévention et d’intervention.
- Connaissances et attitudes envers les gangs dans le contexte canadien.
- Habitudes médiatiques et sources d’information dignes de confiance.
- Comportements et mesures prises par le public cible.

Les résultats aideront à cerner les niveaux de sensibilisation actuels, les attitudes et les opinions sur la criminalité liée aux gangs et aux armes à feu, les lacunes en matière de connaissances, ainsi que les types de ressources qui seraient les plus utiles pour les particuliers, les familles et d’autres personnes.

B. MÉTHODOLOGIE

Le sondage a été mené du 28 février au 14 mars 2024 auprès de 2 069 Canadiens âgés de douze ans ou plus, y compris les principaux groupes cibles de jeunes âgés de 12 à 24 ans (n=385), les parents de jeunes âgés de 12 à 24 ans (n=504), la famille élargie et les influenceurs (comme les enseignants, les conseillers et d'autres personnes qui prodiguent des conseils à des personnes âgées de 12 à 24 ans) (n=631). La source de l'échantillon est le panel interne *Probit*, qui se compose de Canadiens et Canadiennes recrutés au hasard.

Les jeunes ont été inclus dans l'échantillon par l'intermédiaire d'un amalgame de membres du panel âgés de moins de 25 ans, de parents et de membres de la famille élargie, généralement en envoyant une invitation par courriel avec un lien vers le sondage que le parent ou le membre de la famille élargie pouvait transmettre à un jeune avec lequel il est en contact.

L'échantillon probabiliste recruté de façon aléatoire présente une marge d'erreur de +/- 2,2 % (+/- 3,5 à 5 % pour les jeunes, les parents, les membres de la famille élargie et les influenceurs). La marge d'erreur pour les autres principaux segments de l'échantillon se situe entre +/-3 % et +/-6 %. Il était possible de répondre au sondage en ligne ou au téléphone dans les deux langues officielles. La durée moyenne du sondage était de 12 minutes en ligne et de 19 minutes au téléphone. Le taux de réponse global à l'enquête est de 26 %. L'annexe A présente de plus amples détails sur la méthodologie utilisée dans le cadre du sondage.

C. PRINCIPALES CONSTATATIONS

Segments de l'échantillon

Un Canadien sur cinq déclare que lui-même ou un proche a été touché par la violence liée aux gangs. À peu près la même proportion (22 %) est d'accord pour dire qu'il y a des endroits dans leur quartier pour passer du temps qui sont gratuits et faciles d'accès.

Risque perçu

Les Canadiens sont divisés également lorsqu'il est question du niveau de préoccupation quant à la menace de violence liée aux gangs dans leur collectivité locale. La moitié n'est pas du tout préoccupée ou pas très préoccupée, tandis qu'un peu plus de la moitié est plutôt préoccupée ou très préoccupée. Une proportion beaucoup plus élevée (78 %), cependant, est un peu ou très préoccupée par la violence liée aux gangs à l'extérieur de leur communauté locale. Quatre personnes sur dix (40 %) disent entendre parler parfois ou souvent de gangs et de violence liée aux gangs dans leur collectivité. Cette proportion passe à 80 % chez les Canadiens qui

entendent parler de gangs et de violence liée aux gangs à l'extérieur de leur collectivité. Dans les deux cas, les résidents des petites collectivités ou des collectivités rurales sont beaucoup moins susceptibles de dire qu'ils sont préoccupés ou qu'ils en entendent souvent parler dans leur collectivité.

Les raisons les plus souvent évoquées pour se joindre à des gangs sont la pression exercée par les pairs (69 %), la recherche d'amis ou d'un cercle social (68 %), le fait de gagner de l'argent (64 %), le manque de scolarité (63 %) ou le manque d'appartenance (63 %). Environ quatre répondants sur dix croient que les gens qui se joignent à des gangs le font pour suivre des membres de la famille (45 %), pour des raisons de sécurité ou de protection (41 %) ou pour cause de pression culturelle (41 %). Environ trois personnes sur dix mentionnent un traumatisme intergénérationnel (34 %), une mauvaise santé mentale (30 %) ou la représentation des gangs dans les médias (27 %) comme des raisons de se joindre à un gang. Les principales activités les plus souvent associées aux gangs sont les crimes liés à la drogue (76 %) et les crimes commis avec des armes à feu (48 %), environ une personne sur cinq liant les gangs au crime organisé (23 %) et à la violence (20 %).

Attitudes à l'égard des gangs et de la violence liée aux gangs

La plupart des Canadiens conviennent que le port d'une arme à feu est dangereux (78 %) et sept sur dix sont d'accord pour dire que le Canada a un problème de violence liée aux gangs et que tous les gangs sont mauvais. Un peu plus de la moitié (54 %) croit que le Canada a un problème de violence liée aux armes à feu. Six répondants sur dix croient que les gens se joignent à des gangs parce qu'ils le doivent (59 %). Sept personnes sur dix conviennent que les médias traditionnels rendent attrayant le style de vie des gangs, alors qu'une moindre proportion (55 %) croit la même chose des médias sociaux.

Perception des mesures de lutte contre la violence et la criminalité liées aux gangs

Le rendement perçu du gouvernement du Canada lorsqu'il s'agit d'adopter des mesures visant à lutter contre la violence liée aux gangs est assez faible parmi les répondants. Sept personnes sur dix (69 %) estiment que ce rendement est mauvais (43 %) ou correct (27 %). Seule une personne sur dix croit qu'il est bon (10 %) ou excellent (1 %), bien que 19 % disent ne pas savoir. Les parents des jeunes âgés de 12 à 24 ans sont les moins positifs, 50 % considérant le rendement comme faible.

Perceptions des jeunes

La plupart des jeunes disent qu'ils se sentent toujours ou principalement en sécurité à l'école (88 %) ou dans leur collectivité (86 %). Les jeunes disent qu'ils parleraient principalement à un parent ou tuteur (71 %) ou à un ami (60 %) s'ils se sentaient en danger dans leur collectivité.

Plus d'un jeune sur trois (37 %) parlerait à un autre membre de la famille, tandis qu'un sur quatre (26 %) approcherait un enseignant, un éducateur ou un entraîneur.

Trois jeunes sur dix (30 %) disent avoir ressenti la pression de leurs amis ou de leurs pairs pour prendre de la drogue. Environ une personne sur cinq dit avoir ressenti de la pression pour participer à une activité sexuelle (20 %), pour voler (19 %) ou pour faire de l'intimidation ou de la cyberintimidation (18 %). Moins d'un répondant sur dix mentionne la pression exercée par les pairs pour commettre de la violence physique (8 %), vendre de la drogue (6 %), distribuer des images intimes sans consentement (6 %), porter une arme (5 %) ou se joindre à un gang (2 %). Plus de la moitié des jeunes affirme que quelqu'un lui a parlé des risques et des préjudices liés aux gangs. Il s'agit habituellement d'un enseignant, d'un éducateur ou d'un entraîneur (73 %), ou encore d'un parent ou tuteur (53 %).

Après l'école, le divertissement des jeunes tourne principalement autour de la télévision, des jeux vidéo, de YouTube et des médias sociaux (82 %). Six répondants de ce groupe sur dix font leurs devoirs (68 %) après l'école ou se réunissent avec des amis (60 %), tandis que près de la moitié (47 %) fait du sport. Le tiers (33 %) des jeunes travaille à temps partiel, tandis que deux jeunes sur dix font des activités parascolaires (21 %) ou d'un programme d'art (18 %).

Perceptions et expériences de parents et d'influenceurs

La majorité des parents (56 %) et une personne sur trois qui exerce de l'influence sur des jeunes (32 %) déclarent avoir parlé à un enfant des risques et des préjudices liés aux gangs. La moitié des répondants (52 %) affirme ne pas avoir entendu parler de ressources et de programmes offerts qui peuvent aider les jeunes à risque et prévenir leur adhésion à des gangs. Lorsqu'ils recherchent de l'information sur la façon d'aider un enfant qui pourrait être à risque de se joindre à un gang, la majorité des jeunes (58 %), des parents (55 %) ou des influenceurs (65 %) disent qu'ils se tourneraient vers un organisme à but non lucratif pour obtenir des ressources. Les autres sources d'information principales sont la police ou les autorités, les écoles et les éducateurs, ou encore les amis et la famille. Les sites Web de gouvernements sont une source potentielle selon 49 % des jeunes, 33 % des parents et 34 % des influenceurs.

Selon 85 % des répondants, les programmes destinés aux jeunes sont un moyen très ou assez efficace de garder les enfants à l'écart des gangs. Deux jeunes sur trois (67 %), ainsi que la moitié des influenceurs (50 %) et des parents (53 %) disent avoir participé à un programme pour jeunes lorsqu'ils étaient enfants. Bien que les parents et les influenceurs croient que ces programmes sont efficaces (83 % à 87 % respectivement), les jeunes sont moins susceptibles de croire que les programmes pour jeunes empêchent les jeunes de se joindre à des gangs (75 %) et 16 % des jeunes considèrent que cela n'est pas très efficace. Les principales raisons relevées

par les parents qui n'ont pas participé à un programme pour les jeunes ou qui n'y ont pas inscrit un enfant sont que cela n'intéressait pas leur enfant ou qu'ils considèrent ces programmes comme inutiles. Plus d'un répondant sur trois (37 %) n'y a tout simplement jamais pensé.

D. NOTE AUX LECTEURS

Les résultats détaillés de l'étude sont présentés dans les sections ci-dessous. Les résultats globaux apparaissent dans la section principale du rapport et sont normalement appuyés par un graphique ou une présentation tabulaire. Les résultats sont également décrits et présentés dans des graphiques pour les trois principaux segments d'intérêt de l'étude : les jeunes âgés de 12 à 24 ans, les parents de jeunes et les autres personnes qui influencent ou soutiennent les jeunes (à l'exclusion des parents) désignés dans le rapport comme des « influenceurs ». Lorsque les résultats pour les parents et les autres « influenceurs » sont semblables, ils sont combinés.

Les résultats pour la proportion de répondants de l'échantillon qui répondent « je ne sais pas » ou qui ne fournissent pas une réponse peuvent ne pas être indiqués dans la représentation graphique dans tous les cas, particulièrement lorsqu'ils ne sont pas appréciables (p. ex., 10 % ou moins). Aussi, il est possible que le total des résultats ne soit pas égal à 100 % en raison des arrondissements. De même, certains totaux de pourcentages compilés pour deux réponses peuvent ne pas sembler corrects en raison de l'arrondissement.

Des textes à puces sont également utilisés pour mettre en évidence des différences statistiques importantes entre des sous-groupes de répondants (p. ex., selon la région, le niveau de scolarité ou le revenu du ménage). Les mises à l'essai pour d'autres groupes cibles clés (p. ex., personnes nées à l'extérieur du Canada, personnes ayant une déficience physique, mentale ou cognitive, personnes s'identifiant comme des membres d'une population racisée ou autochtone, ou comme un membre de la communauté 2SLGBTQI+) comparent leurs résultats à ceux de tous les autres répondants de l'échantillon, généralement décrits comme « autres ». Si aucune différence n'est soulignée dans le rapport, cela signifie que la différence n'est statistiquement pas considérable¹ par rapport aux résultats globaux, ou que cette différence est considérée comme beaucoup trop faible pour être digne de mention.

Le questionnaire de sondage programmé se trouve à l'annexe B.

¹ Dans la mesure du possible, un test du chi carré et un test T standard ont été mis en application. Les différences notées étaient importantes dans une proportion de 95 %.

E. VALEUR DU CONTRAT

La valeur du contrat du projet de sondage d'opinion publique est de 96 352,28 dollars (TVH incluse).

Nom du fournisseur : Les Associés de recherche EKOS

No de contrat avec TPSGC : CW2345624

Date du contrat : 15 janvier 2024

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à ps.communications-communications.sp@canada.ca.

F. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de cadre supérieur des Associés de recherche EKOS Inc., j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et dans la *Directive sur la gestion des communications*. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Susan Galley (Vice-présidente)